

E 20  
MOU  
366

REPUBLIQUE DU LIBAN  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

511

LEB 79/013/GT/P/1  
Mai 1980

الجمهورية اللبنانية  
مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام

Etude de Reconstruction et de Développement  
de l'Agriculture Libanaise

PROJET PNUD/FAO 79/013

République Libanaise  
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

Rapport de

— Mr. Antoine Mouawad

Chef de Service des Ressources Agricoles

Ministère de l'Agriculture

## Aperçu général

### Sur la situation de la Production Végétale

Cet aperçu sommaire traite d'une façon succincte de l'état actuel des principales cultures et de leurs problèmes spécifiques les plus importants. Les chiffres qui y sont avancés et concernent les superficies et la production n'ont qu'une valeur indicative car ils sont basés sur les dernières statistiques officielles établies pour l'année 1975, date après laquelle les statistiques annuelles n'ayant plus été faites à cause des événements qui ont touché le pays. Cependant certaines petites modifications ont été apportées à ces statistiques dans la limite de nos observations sur l'évolution de certaines cultures.

#### A - L'arboriculture fruitière

I - Les oranges: Cette culture occupe une superficie totale qui se situe entre 12500 - 12000 hectares répartie comme suit:

	Superficie (has.)	Production (T.)		Exportation (T.)
		1975	1979	1979
Orangers	6100	234200	240.000	117250
Mandariniers	4000	20000	20000	21000
Grape-fruits	170	9625	10.000	-
Citronniers	1450	105900	110.000	29000

On peut diviser les plantations d'agrumes en deux groupes bien distincts:

- Le premier groupe constitué par les anciennes plantations qui sont, en majorité groupées autour des villes de Saïda et Tripoli, le reste étant éparpillées sur la bande côtière s'étendant entre Dancour et Batroun. Ces vergers disparaissent progressivement pour céder la place soit à d'autres cultures, surtout maraichères, soit à des nouveaux centres urbains.
- Le second groupe est formé par les nouvelles plantations qui constituent la base de notre production d'agrumes. Les vergers les plus récents sont en majeure partie situés dans la plaine du Akkar.

La conduite de ces vergers est effectuée d'une façon assez correcte, et l'on peut dire que les agrumiculteurs libanais sont ouverts aux nouvelles techniques adoptées par les pays les plus avancés en agrumiculture.

Les problèmes qui se posent cependant à cette culture sont multiples dont les plus importants:

- 1° - Et tout d'abord il s'agit dans les anciens vergers à forte densité de population qui ne permet pas une bonne aération des arbres et une intervention correcte contre maladies et parasites.

.../...

- 2° - Coût de production assez élevé de fait de la hausse continue des prix des: pesticides, engrais, fumier et main-d'oeuvre, sans compter les frais de conditionnement, qui est de nature à rendre les prix de vente de nos agrumes peu compétitifs par rapport aux prix de certains pays méditerranéens.
- 3° - Une commercialisation de la production très désordonnée.
- 4° - L'inexistence d'associations ou coopératives pour réduire les frais de production, conditionnement et commercialisation chez les petits agrumiculteurs.
- 5° - Enfin, pour les anciens vergers dont les arbres sont greffés sur bigaradier, il y a un risque probable d'infestation par le Quick-dormine; maladie à virus qui paraît-il fût remarquée dans la région depuis plusieurs années sans toutefois avoir pu s'infiltrer à travers nos frontières pour des raisons indéterminées. Devant ~~ce~~ ce risque, Le Ministère de l'Agriculture en coopération avec l'Office de la Recherche Agronomique a établi un plan consistant à produire des plants d'agrumes sur porte-greffés résistants afin d'assurer la protection des nouvelles plantations. Aussi des plants de ce genre ont été distribués aux pépiniéristes pour remplacer le bigaradier utilisé presque exclusivement par le pays. En plus une réglementation interdisant l'importation de plants d'agrumes et l'emploi du bigaradier par les pépiniéristes fût promulguée par le Ministère.

.../...

Malgré, malheureusement, d'après 1975 aucun contrôle efficace n'est plus fait dans ce domaine.

En ce qui concerne l'avenir de cette culture, on assiste à une extension progressive soit dans le sud soit dans le nord du pays dans la mesure de l'extension du périmètre irrigué (Lithani au sud et puits artésiens au nord).

.../...

II - Pommier et fruits à pépins

Le pommier occupe, après les agrumes, la seconde place dans la production fruitière, et une place de choix dans l'échelle des exportations des produits agricoles. La situation actuelle de la production des pommes et des autres fruits à pépins se présente comme suit:

	Superficie (ha)	Production (tonne)		Exportation 1979
		1975	1979	
Pommier	12.000	144.000	150.000	79.400
Poirier	1.400	16.900	11.000	7.400
Cognacier	300	4.300	3.000	-

A l'opposé des plantations d'agrumes qui sont en totalité sur le littoral (terrains ± plats), la majeure partie des vergers de pommiers se situe dans la partie montagneuse du pays (terrasses):

Liban Nord	: 4.800 ha	(zone montagneuse)
Mont Liban	: 5.000	( " " )
Sud	: 400	( " " )
Békaa	: 1.800	( Plaine)
	<u>12.000</u>	

Ce qui montre que 80% des vergers se situent dans des zones constituées en terrasses qui ne permettent pas l'emploi de la machine (labour) et nécessitent le recours à la main-

d'œuvrer pour le travail du sol (trop chère). D'où la nécessité du choix de petites machines appropriées.

Les autres problèmes qui se posent à cette culture:

- 1 - Prix élevés des pesticides et engrais.
- 2 - Usage irrational des pesticides - Possibilité de limiter le nombre de traitements en instaurant un bon système d'avertissement agricole.
- 3 - Inexistence d'un bon matériel de pulvérisation et en quantité suffisante.
- 4 - Faible productivité à l'arbre - Les deux principales causes sont:
  - fumure souvent irraticionnelle.
  - besoins en eau pas toujours satisfaits.
- 5 - dégâts assez fréquents par la grêle soit au printemps (à la floraison), soit avant la cueillette. D'où la nécessité d'un système de lutte contre la grêle (pour les autres cultures aussi), et l'établissement d'un régime d'assurance.
- 6 - Le système de commercialisation n'est pas à l'avantage des petits producteurs qui constitue la majorité des producteurs de la zone.
- 7 - Les producteurs vont à la merci des négociants et de l'exportateur.
- 8 - Absence des groupements de producteurs et des coopératives et des établissements de crédit de campagne à court terme.

.../...

Dans pour améliorer la production et développer cette culture, il serait nécessaire de:

- a) Augmenter le potentiel d'eau d'irrigation en:
  - améliorant le débit des sources
  - favoriser la création des lacs collinaires, des bassins individuels, le forage des puits...
- b) Promouvoir les coopératives et les institutions de crédit à court et moyen terme.
- c) Etablir un bon système d'avertissement agricole (nécessaire pour les autres cultures).

Quant au poirier, sa superficie se situe autour de 1400 ha s environ. La production dessert dans sa majorité les besoins du marché intérieur, le reste étant expédié sur les marchés arabes;

L'extension du poirier est très limitée, et ne continuerait que dans les limites des besoins du marché intérieur.

Pour les coingier, avec une superficie de 200 ha s environ et une production variant autour de 2000 tonnes, sa culture n'est pas appelée à progresser outre-mesure car la consommation de ce fruit est très bien limitée et s'adresse à la confection de la confiture et à l'échelle familiale.

.../...

### III - L'Olivier

Cette culture occupe une superficie totale de 31.000 has répartie comme suit:

Nord	15.000	has
Nord Liban	5.300	has
Sud	8.000	"
Békaa	2.700	"

Elle est presque totalement non irriguée; cependant une grande partie des oliveraies du sud se trouve dans le périmètre du Litani et pourrait profiter de l'irrigation et devenir une culture rentable à condition de subir une reconversion bien étudiée.

Malgré la faible rentabilité de cette culture ( la production de 1975 a été élevée à 60.000 tonnes environ). On assiste tous les ans à la création de nouvelles plantations surtout dans les régions non irriguées et de faible et moyenne altitude. Ceci s'explique par le fait que grâce à la rusticité de cet arbre et sa résistance à une négligence assez prolongée, cette culture constitue pour le villageois une garantie sûre pour une source permanente d'un certain revenu capable d'équilibrer le budget familial.

Mais grâce à l'intervention du Ministère de l'agriculture, un peu timide au départ, (entre 1960-65), mais plus appréciable par la suite, une campagne de vulgarisation accompagnée d'une

.../...

aide matérielle, l'oléiculteur libanais a compris que l'olivier pourrait répondre, néanmoins, aux soins cultureux qui lui seraient offerts.

Une vaste campagne de traitements contre les deux principaux ennemis de cette culture fût déclenchée, il s'agissait de la mouche de l'olive (*Dacus olea*) et de l'œuil du paën (*Cycloconium*). Des crédits assez importants étaient affectés tous les ans pour l'achat d'insecticides qui étaient distribués aux agriculteurs pour les utiliser eux-mêmes et pour l'achat de fongicides et de petits et gros matériels de pulvérisation pour l'intervention directe du ministère dans le traitement de l'œuil de Paën.

Cette aide offerte par le Ministère fût arrêtée en 1975 (début des hostilités dans le pays), date à partir de laquelle la majeure partie des agriculteurs s'était vue dans l'impossibilité matérielle de pouvoir continuer ce genre de traitements.

Malgré à part les problèmes d'ordre phytosanitaire, l'oléiculture libanaise est en butte à plusieurs autres problèmes dont les plus importants sont les suivants:

- 1° - La faible productivité à l'arbre (5 Kgs en moyenne) et altération des récoltes dont les principales causes sont:

.../...

- Taille qui n'est pas souvent assez correcte
  - Fumure mal équilibrée ou effectuée un an sur deux
  - Travail du sol soit mal fait ou fait à contretemps  
(équipement mécanique pas très adéquat.)
  - Chute d'une bonne partie de la récolte avant maturité  
(fruits piqués par la mouche ).
- 2° - Cueillette très coûteuse et nocive à l'arbre car c'est le gaulage qui est utilisé généralement, les arbres étant assez vieux et mal formés au départ pour permettre une cueillette mécanique moins coûteuse.
- 3° - Prix trop élevés des engrais et pesticides; donc coût élevé des traitements (s'ils sont effectués), dû aussi à l'inexistence de puits d'eau à proximité des oliveraies.
- 4° - L'absence totale des coopératives ou de groupements ou associations d'agriculteurs au niveau du village ou d'un groupe de village pouvant permettre aux oléiculteurs de résoudre en communes divers problèmes qui se posent à eux, soit dans le domaine de la production, soit dans le domaine du traitement et de la commercialisation de leur récolte.

Ceci est à la base en grande partie de l'efficacité très limitée de l'intervention du Ministère pour la promotion de cette culture.

Cependant il est impératif de poursuivre les efforts pour arriver à sauver cette culture de son état de stagnation et la rendre plus rentable et ceci dans l'établissement d'un

.../...

programme d'action bien définies, dont les principaux buts seraient:

- 1° - Régénération des vieux arbres en leur donnant une formation qui permettrait la mécanisation de la cueillette.
- 2° - Réconversion de certaines oliveraies en adoptant certaines variétés d'olives de table ou à double fin, spécialement dans les oliveraies qui se trouvent desservies par l'eau d'irrigation. Des travaux d'expérimentation devront être faits au préalable en se guidant sur les résultats déjà obtenus dans d'autres pays (certains travaux d'expérimentation avaient été commencés au début de 1970 et délaissés en 1975).
- 3° - Faciliter d'octroi de prêts à moyen et long termes pour l'achat de matériel de labour et de traitement en donnant la priorité et des conditions meilleures à ceux qui se grouperaient pour constituer soit des coopératives, soit des associations à but défini.
- 4° - Encourager la création d'huileries coopératives par les oléiculteurs par l'institution d'un système de crédit à long terme.
- 5° - Assainir le secteur de l'industrie oléicole en créant un organisme officiel spécialisé dont la tâche serait la réglementation de cette activité et l'imposition d'un contrôle

.../...

sévère (imposition de normes précises...)

avant d'avoir atteint ce but, il serait très prudent de ne pas s'aventurer à provoquer de nouvelles plantations à vaste échelle sans tenir compte aussi de l'avenir qui pourrait avoir l'huile d'olive face à la concurrence qui lui fait actuellement certaines huiles végétales...

#### IV - La vigne

Cette culture occupe actuellement une superficie de 18.600 has environ répartis comme suit:

Nord	2300	has
Mont Liban	2600	"
Sud	2500	"
Békaa	11200	"

Les variétés adoptées dans la majeure partie de nos vignobles sont des variétés de table locales avec une petite gamme de variétés étrangères.

Certaines variétés sont à double fin et constituent la base de l'industrie de L'arak (boisson nationale) qui assure le reste de ses besoins en important le raisin syrien beaucoup moins cher que le produit local.

La Békaa qui se réserve plus de la moitié de cette culture a été le théâtre en 1936 d'une forte attaque phylloxérique qui

dévaste la presque totalité des vignobles. Ce qui amène le Ministère de l'Agriculture à aider les agriculteurs à reconstituer leurs plantations en adoptant les porte-greffes américains. Une station d'expérimentation viticole a été créée à Chtaura afin d'étudier le comportement de ces porte-greffes et leur affinité avec les variétés locales.

La maladie ne s'est pas propagée dans les autres régions du pays sauf dans la partie centrale du Mont Liban (Région de Bhandoun).

Actuellement la presque totalité des nouvelles plantations sont à base de sujets américains.

Quant à la production, elle arrivait à satisfaire les besoins du marché intérieur. Mais depuis une quinzaine d'années, certains marchés extérieurs tant européens qu'arabes se sont ouverts à certaines variétés de table tant précoces que tardives. Ce qui encouragea les agriculteurs à créer de nouveaux vignobles menés surtout en treilles, qui nécessitait d'ailleurs des investissements assez élevés de la part des agriculteurs.

Le tableau suivant montre nettement l'évolution de cette culture, sa superficie, sa production et les exportations:

.../...

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1979</u>
Superficie (Has)	16.855	18.900	19.000
Production (T.)	97.025	119.000	125.000
Exportation	-	-	24.000

L'extension de cette culture peut se réaliser sur des superficies assez importantes et dans toutes les régions du pays si toutefois certaines aides pourraient être apportées aux agriculteurs:

- 1° - Dans les régions non irriguées de la zone côtière ou de moyenne altitude à condition d'assurer aux agriculteurs les moyens de défoulement et les plants greffés (variétés précoces).
- 2° - Dans la Békaa, en plus du travail du terrain et des plants greffés, il faudrait faciliter l'octroi de prêts à long et moyens termes pour la constitution des treilles.

#### V - Le Bananier

Cette culture occupait en 1975, une superficie de 2500 has environ. Souffrant beaucoup du froid en hiver, le bananier n'a pu se développer et se maintenir que dans la région sud du littoral du pays où l'hiver est plus chaud qu'ailleurs et où il continue d'être planté encore surtout comme culture intercalaire dans les nouveaux vergers d'agrumes. Par contre, dans la zone située au Nord de Beyrouth et allant jusqu'à Batroun, cette culture régresse d'une façon continue pour céder la place aux cultures sous serres.

.../...

La survie de cette culture est due à la politique de protection suivie par le pays vis-à-vis de certaines cultures considérées comme cultures de base . (Calendrier agricole)

Reconnue comme culture trop exigeante surtout sur le plan fumure organique, et vu la situation géographique du pays qui se situe presque en dehors de la limite N. de sa zone d'extension naturelle, on peut dire que cette culture n'est pas appelée à prendre de l'extension, bien au contraire, elle cède progressivement du terrain au profit des agrumes (dans le sud) et des cultures maraichères surtout dans les zones situées au nord de Saida jusqu'à Batroun.

#### VI - L'Abricotier

Cette culture s'étend sur une superficie de 3000 hectares Environ, a commencé depuis quelques années à reprendre de l'extension après avoir subi entre 1960-1970 un certain recul dû à l'attaque de la monilliose que les agriculteurs, mal informés, n'arrivaient pas à endiguer.

Mais à partir de 1970, le Ministère de l'Agriculture a décidé d'intervenir afin de sauver cette culture en offrant aux agriculteurs les moyens nécessaires pour les traitements (pesticides et matériel de pulvérisations), tout en effectuant en même temps une campagne d'information et de vulgarisation; ainsi des plants greffés étaient distribués aux agriculteurs désireux de reconstituer leurs plantations qui avaient dépéri et à ceux qui voulaient adopter cette culture. Les résultats enregistrés ont été très satisfaisants,

.../...

soit sur le plan phytosanitaire dans les anciens vergers, que sur le plan de la création de nouvelles plantations.

les possibilités d'extension sont encore très grandes surtout dans la partie nord de la Békaa où se trouve actuellement la majorité des plantations, et surtout si le projet d'irrigation du Hermel-Kaa (10000ha environ) est réalisé, et le régime foncier de la région du Kaa révisé.

la situation de la production est comme suit:

En 1979 : 10.000 tonnes

En 1979 : 20.000 " dont 12.500 tonnes exportées.

#### VII - Autres cultures à noyau

La culture du cerisier et du pêcher occupent une superficie de 3000 ha. environ. La production va presque exclusivement pour la consommation locale.

Les possibilités d'extension étant assez limitée surtout pour le pêche dont la commercialisation de la production en vue de l'exportation est très difficile à cause de la délicatesse du fruit.

Par contre, pour le cerisier, l'extension du périmètre irrigué, surtout dans la Békaa faciliterait son extension dans une certaine mesure.

.../...

La situation de la production se présentait comme suit:

	Production (tonnes)		Exportation (tonnes)
	1975	1979	1979
Pêcher	17.000	12.000	8.000
Cerisier	21.000	23.000	6.000

### B - Les cultures maraîchères

Ces cultures occupent annuellement une superficie variant entre 32.500 - 33.000 has. environ répartis dans les différentes régions du pays comme suit:

Nord : 23 %	Mont Liban : 15 %
Sud : 13 %	Békaa : 49 %

Dans ce rapport ne seront mentionnées avec quelques détails, que les principales cultures qui occupent les premières places tant sur le plan superficies qui leur sont consacrées, que sur le plan valeur de la production.

### I - Pomme de terre

Avec une superficie variant entre 9000 - 9500 has et une production oscillante entre 110 - 140.000 tonnes, cette culture a profité de la part de l'état d'une attention toute spéciale. Soumise au régime de la protection dans le cadre du calendrier agricole, elle fût l'objet d'un programme visant à la transformer en culture intensive c'est à dire à l'orienter vers la production de semences sélectionnées, afin de couvrir une bonne partie des besoins du pays en semences et aussi dans un but d'exportation vers les pays voisins,

..../...

les semences étrangères, surtout européennes, devenant de plus en plus chères. Une réglementation spéciale fût mise au point, et un personnel technique fût entraîné à l'étranger pour assurer le contrôle nécessaire et ceci sous la direction et l'orientation d'un spécialiste mis à la disposition de l'administration par la FAO.

Les résultats des quatre premières campagnes ont été assez concluants et satisfaisants. Malheureusement, certaines difficultés relevant d'un côté d'une insuffisance de vulgarisation pour la production nationale de semences, et d'un autre côté de certaines lacunes dans l'organisation établie pour la production et la commercialisation de la production.

Aussi, les événements de 1975 ont eu pour conséquence l'arrêt de ce programme; et il faut attendre la normalisation de la situation dans le pays et la promulgation du projet de loi réglementant la production des semences et des plants et leur commercialisation (en souffrance devant le parlement depuis 1967), pour relancer ce projet de production des semences (les besoins du pays en semences varient entre 15-20.000 tonnes par an).

## II - La tomate

Cette culture, dont la superficie varie entre 4500-5000 has, commence à prendre plus d'importance depuis 4-5 ans avec l'adoption progressive des couvertures de protection (simples abris, tunnels métalliques...) et ceci en culture d'hiver tout le long du littoral allant de la région de Abdé au Nord jusqu'au Sud.

.../...

La rentabilité de cette culture, malgré ses multiples problèmes n'est pas à discuter surtout pour les cultures d'automne, d'hiver et de printemps (sur le littoral); mais pour la culture d'été (dans la békaa) il arrive parfois que la production dépasse les besoins du marché local ce qui provoque une mévente affectant assez sérieusement la rentabilité de la culture.

### III - Les cucurbitacées (concombre, courgettes)

Les superficies qui leur sont consacrées varient entre 2.500 - 3000 has. et les mêmes remarques citées à propos de la tomate, s'appliquent aussi à ces cultures.

Aussi, un chapitre spécial sera consacré plus loin au développement des cultures sous serres.

### IV - Le haricot : Superficie : 1900 - 2000 has.

Cultivé spécialement dans le nord, le Mt. Liban et la Békaa, le haricot est surtout consommé comme légume vert<sup>tant</sup> que le prix de vente est satisfaisant pour l'agriculteur. Mais à partir du moment où ce prix s'abaisse au-dessous d'un certain niveau, le reste de la production est orienté vers le haricot sec.

### V - L'Aubergine : Superficie: 1300 - 1500 has.

C'est une culture exclusivement d'été et ce sont surtout le Nord et le Mt. Liban qui accaparent presque à eux seuls cette culture (1100-1200 has), le reste de la superficie étant réparti entre le sud et la békaa.

VI - La fève et le pois : Superficie: 1500 - 1600 has.

La presque totalité de la production est vendue comme légume verte tant que les prix sont jugés intéressants, comme c'est le cas pour le haricot.

VII - Oignons : superficie: 1800 - 2000 has.

La Békaa avec 1300 - 1400 has constitue la région la plus grande productrice d'oignons. La variété la plus utilisée est la variété syrienne qui n'est pas malheureusement d'une pureté variétale satisfaisante mais recherchée pour sa bonne conservation et son fort pourcentage en extrait sec (conserverie). Certains agriculteurs procèdent à une certaine sélection massale pour l'obtention d'un meilleur pourcentage de pureté. Des travaux de sélection sur cette variété avaient été menés par le Ministère de l'Agriculture avec la coopération de l'Office de la Recherche Agronomique, mais délaissés après 1975.

VIII - Melon et pastèque: Superficie: 2200 - 3000 has.

Avec une production de 25.000 tonnes environ actuellement, cette culture est en voie de régression surtout dans le Nord et dans le Sud du pays à la faveur d'autres cultures qui, plus riches, s'étendent à la suite de l'augmentation du potentiel d'irrigation (forage de puits dans le Akkar, Lithani dans le Sud.)

.../...

IX - Autres cultures (laitues, chou, radis...)

Ces différentes cultures occupent une superficie variante entre 5 - 6000 has. selon les années et les différents modes de rotation suivis par les agriculteurs.

X - Les problèmes qui se posent aux cultures maraîchères

- Augmentation continue du coût de production, due à la hausse des prix des divers facteurs de production (semences importées à 95%, engrais, pesticides, main-d'oeuvre...).
- Manque d'un système d'information des agriculteurs sur les prix et les possibilités d'exportations.
- Mauvaise commercialisation des produits et mauvaise organisation des marchés locaux.
- Instabilité des prix de vente.
- L'inexistence d'un système coopératif (achat des semences, engrais pesticides, emballages...)
- Manque d'un système de financement (Prêts de campagne)
- Nécessité d'un système d'assurance contre les risques de calamités naturelles (grêle, gelée...)
- Nécessité d'une bonne orientation et d'une assistance technique (Projet déjà établi avec la coopération de la FAO) et d'une assistance financière aux serristes dont le nombre s'agrandit rapidement d'une année à l'autre.

.../...

- Besoin urgent d'une bonne vulgarisation des différentes techniques agricoles (relever le niveau des vulgarisateurs, les recycler périodiquement, leur assurer une mobilité d'action suffisante).

#### XI - Les cultures sous-serres

C'est entre les années 1960 - 1970 que les cultures maraîchères sous serres avaient connu un début assez timide avec l'emploi comme charpente d'un matériel très rudimentaire. C'est alors que le Ministère de l'Agriculture, conscient de l'importance à donner à la production des légumes durant la saison creuse de l'hiver, surtout que le pays devait recourir à l'importation pour assurer les besoins du marché local, a décidé d'intervenir afin de promouvoir les cultures sous-abris. Après avoir fait subir à l'un de ses ingénieurs un entraînement en Europe, il créa en 1968 à Choueifat un centre d'expérimentation et commença à partir de 1970 à distribuer dans les régions du littoral à vocation maraîchère, et à des agriculteurs avertis, de petites unités de tunnels sous lesquelles ils devaient faire les cultures à partir de semences ou plants fournis par la station de Choueifat et sous son contrôle.

Le Plan Vert a fait aussi installer en 1972 des stations d'expérimentation à Tyr, Choueifat, Deir-Ammar; aussi une campagne d'information fût déclenchée à tous les niveaux et c'est à partir de 1975 qu'on a pu assister à un démarrage rapide de cette nouvelle technique. Les agriculteurs du Mont Liban et du Sud ont été presque les seuls à adopter les formes classiques des abris; par contre ceux du nord, continuent jusqu'à maintenant à utiliser les abris bas de fabrication locale.

.../...

L'extension rapide et inattendue de l'emploi des abris dans les cultures maraîchères, a mis l'administration devant une responsabilité très grande, celle de mettre sur pied un cadre technique suffisant et capable de traiter tous les problèmes qui se posent actuellement et qui vont se poser à cette nouvelle activité agricole qui s'annonce florissante.

Et c'est à partir de ces considérations, qu'une demande d'aide technique fût formulée par le Ministère et présentée au PNUD à travers la FAO (Projet....)

A part les problèmes d'ordre technique qui se posent ou qui vont se poser plus tard aux serristes, un autre problème d'ordre financier se pose actuellement et constitue un important facteur limitatif à l'extension des cultures sous-abris; le capital à investir pour la constitution d'une serre représente parfois plusieurs fois le prix du terrain, vient s'ajouter le capital de roulement qui est deux ou trois fois supérieur à celui que nécessite une culture ordinaire non protégée.

Aussi, en cas de calamités naturelle, les dégâts auxquels sont exposés les serres (dégâts causés par le vent durant la campagne (79-80), sont de nature à mener à la ruine beaucoup de serristes ou au moins à les décourager. Un système de crédit à moyen et court termes s'impose et peut constituer une certaine sécurité pour les serristes et pour l'extension normale et progressive de cette activité.

.../...

C - Cultures des céréales

La culture des blés et celle de l'orge qui occupent entre 45 - 55.000 has doivent faire l'objet d'une étude spéciale de la part de l'organisme intéressé. Mais il faut noter que sans le prix de soutien accordé aux agriculteurs par le Gouvernement, ces cultures auraient regressé dans de fortes proportions. Aussi, malgré cette subvention, les superficies en blavées dans la Plaine du Akkar diminuent graduellement dans les terrains desservis par l'eau d'irrigation (puits artésiens) pour céder la place à des cultures plus riches (agrumes, cultures maraîchères).

Quant au maïs, dont la superficie oscille autour de 1500 has; il pourrait remplacer dans une certaine mesure la culture du tournesol à condition de le subventionner à la place de ce dernier. Une étude sérieuse devrait être menée dans ce sens là, car il est certain que malgré l'importance de la superficie occupée par le tournesol (5500 has environ) les rendements sont trop faibles et les agriculteurs achètent le tournesol syrien bon marché pour le revendre au Gouvernement au prix de soutien et bénéficier ainsi de la différence du prix. Par contre, en subventionnant le maïs, la production des volailles pourrait en profiter, le maïs étant un aliment de base et importé dans la presque totalité des besoins de ce secteur.

D - Les cultures légumineuses et fourragères

Elles occupent une superficie totale de 12 - 13.000 has et sont pratiquées dans les terrains pauvres et peu fertiles et ne

.../...

sont appelées à prendre aucune extension, bien au contraire, elles vont céder la place progressivement aux pâturages ou à d'autres cultures arboricoles peu exigeantes et rustiques, et ceci selon la nature des terrains et leur situation.

E - Les cultures industrielles

I - L'arachide 3000 - 3500 has.

Cette culture pratiquée exclusivement dans la plaine d'Akkar, n'est pas appelée à un avenir plus brillant; bien au contraire, elle s'est maintenue jusqu'à présent grâce à la protection dont elle jouissait dans le cadre du calendrier agricole.

L'extension du périmètre irriguée lui ferait céder la place, comme la culture des céréales, à d'autres cultures plus riches (agrumes).

II - La betterave, le tabac, le tournesol et le murier

Toutes ces cultures subventionnées doivent faire l'objet d'études séparées par les organismes qui les régissent.

F - Les cultures florales et les pépinières de plants d'ornement

Ces cultures sont appelées à prendre une certaine d'extension, vue la demande grandissante qui se fait remarquer tant sur le marché national que sur les marchés arabes. Aussi les facilités de production qui sont offertes par l'emploi des serres, sont de nature à favoriser la production de fleurs et des plantes d'intérieur. Et c'est à ce titre là, qu'une mention

.../...

à été faite aux cultures florales dans le Projet relatif aux cultures sous-serres proposé au PNUD par le Ministère de l'Agriculture.

Quant aux pépinières et la production de Plants d'ornement, il n'existe pas malheureusement des statistiques concernant l'importance de la production et de l'exportation des plants. Mais nous pouvons noter une forte demande de la part des marchés arabes et les pépiniéristes libanais pourvoient à une grande partie de cette demande.

Tout ceci implique de la part du Ministère un contrôle plus sévère et une législation adéquate de nature à régler cette activité dans l'intérêt de tous les intéressés.